

Bulletin d'inscription

5 km > **6€** et 10km > **11€** ; frais d'inscriptions **internet offerts**;
majoration de 2 € le jour de la course

Chèque à l'ordre du RC Mably à retourner à M. Stéphane CORNELOUP ; 6 rue d'Avranches ; 42300 Mably
Inscription en ligne sur www.logicourse.fr (frais offerts) ou magasin **BEN RUN** Le Coteau jusqu'au vendredi 04/03/ midi.

Lot offert aux 200 premiers inscrits

Course choisie



Né(e) en 2008 et avant



Né(e) en 2006 et avant

Nom **Prénom**

Sexe (H/F) : **Année de naissance** :

Adresse :

CP : **Ville** :

Mail :

N° licence FFA : **Club** :

Autre licence (voir ci-dessous) :

Non licencié(e) : Joindre un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Je déclare avoir pris connaissance du règlement.

Signature :

REGLEMENT

Organisation : le 10 km est ouvert aux coureurs licenciés ou non à partir de cadets (nés en 2006 et avant),
le 5 km est ouvert aux coureurs licenciés ou non à partir de minimes (nés en 2008 et avant).
Déroulement de la compétition avec le soutien de nombreux bénévoles.

Certificat médical : Les participants titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou Pass'Running, délivrée par la FFA, les licenciés FFTri, Course nature, Course d'orientation, Pentathlon, sont autorisés à participer sur présentation obligatoire de la licence à l'inscription.

Tous les autres licenciés et non licenciés doivent présenter obligatoirement à l'inscription un **certificat médical** - ou sa photocopie - de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition », datant de moins d'un an. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Retrait des dossards : jusqu'à **9h30**. Terrain de BMX, base de loisir du Merlin, route de Briennon à Mably.

Départ : **10h** Eco Parc-Bonvert de Mably

Ravitaillement : sur le 10 km et aux arrivées.

Récompenses : pour les **3 premiers au temps scratch des 5 et 10 km**, femmes et hommes.

Sécurité : Service de sécurité mis en place aux intersections des rues et en différents points du parcours.
Présence d'un **médecin** ainsi que les **secouristes** de Mably.

Assurances : les organisateurs sont couverts par une Assurance Responsabilité Civile.

PASS SANITAIRE ou un test négatif, selon les mesures gouvernementales en vigueur au 06/03/2022, sera demandé pour accéder au retrait du dossard.